6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

L'Egalité
DE ROUBAIX TOURCOING

6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

Téléphones : A LILLE N. 22.82 / N. 1.02 — A ROUBAIX N. 3.28 — A LENS N. 0.52

ABONNEMENTS — 3 mois / 6 mois / 1 an
Nord et Départements limitrophes . . . . . 4 fr. 50 — 9 fr. — 18 fr.
Autres Départements . . . . . 5 fr. 50 — 11 fr. — 22 fr.
Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste.

NUMERO 5 CENTIMES

PUBLICITÉ
Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger.

Lundi 19 Juin 1911

CIRCUIT TRAGIQUE — 3 AVIATEURS TUES, UN 4me MORTELLEMENT BLESSE

COMPTES DU LUNDI

La « Loterie » des Naissances

— « Comment l'appellerons-nous ? »

Angoissante et délicieuse question que se posent tous les futurs parents au moment où se présente la gravité du rôle de papa et de maman qu'ils vont être appelés bientôt à jouer.

— « Nous l'appellerons Jacques... non... Léon, à cause de mon oncle qui en sera si content et qui ne manquera pas de donner un beau cadeau... ou bien Lucien. Ça sonne bien et puis j'ai lu dans un roman ce nom-là. Il était bien porté... ou encore Jean, c'est *joli aussi*...

— « Mais qui est-ce qui te dit que ce sera un garçon ? Si c'était une fille. Après tout, j'ai toujours désiré que ce soit une fille, moi, qui sait ? Ça a peut-être une influence. On l'appellerait Antoinette... Toinette, faites risette à papa ? Hein, comme ça irait bien à dire ?... »

Et on discute ainsi, dans l'intimité, à perte de vue sur les chances que l'on a que ce soit un garçon ou une fille. C'est la loterie sans autorisation du gouvernement. Un garçon ? Une fille ? Bien malin qui saurait le dire.

Les bons ouvriers savent toujours ce qu'ils font. Ici, ce n'est plus le cas. On prépare l'anonyme layette au petit bonheur la chance. Au premier âge, on n'est pas difficile. La layette, c'est la première jupe-culotte. Elle est à usage des deux sexes. Que ce soit un garçon ou une fille qui s'oublie dedans, c'est tout un !

Ainsi, moi, je devais m'appeler Henriette C'est drôle de penser que j'aurais pu être une fille. C'est drôle, mais en général c'est vexant pour les parents qui attendent une bergerette et voient venir un petit loup.

Mais désormais cette « loterie » est supprimée Comme les autres ! M. le docteur Robinson a trouvé le moyen d'avoir une fille ou un garçon à volonté.

***

Ne croyez pas qu'il s'agisse du bon Robinson, dit Crusoé, qui vécut avec son excellent ami, le nègre Vendredi, sur une île déserte. Là, il se moquait pas mal de la « loterie » des naissances, puisqu'il n'avait pas... de billets à tirer.

Ce M. le docteur Robinson est un savant et vous savez qu'on peut attendre des savants les plus belles choses.

Il a trouvé ce qu'il appelle la « détermination artificielle des sexes » et il s'est empressé d'en faire part à l'Académie des Sciences, je ne sais trop pourquoi, puisque les académiciens sont souvent d'un âge avancé où l'on n'a plus guère le loisir de choisir plus un garçon qu'une fille.

Je n'entreprendrai pas de cuivre M. le docteur Robinson dans son exposé scientifique. La manière dont il obtient son résultat importe peu. L'essentiel, c'est d'avoir la possibilité de doter son pays d'un futur soldat ou d'une prochaine bachelette.

Pour cela M. le docteur Robinson a recours à un veau !

Ne sursautez pas, Mesdames et Messieurs. Je ne dis pas cela pour vous froisser et il n'est en aucune façon question de diminuer vos mérites respectifs.

On enlève à un veau sa capsule surrénale. La capsule surrénale, c'est un petit morceau d'individu que nous avons tous, êtres mâles et femelles, et qui est installé au-dessus de notre rein où il n'a pas l'air d'en ficher une secousse. Suivez-moi bien. De cette capsule surrénale, on extrait un produit qui s'appelle l'« adréneline ». Avec cette « adrénaline », en a le secret tant cherché de la détermination des sexes. Ça n'est pas plus malin que ça !

On n'a qu'à en faire absorber à une dame à dose relativement forte pour qu'elle se mette à vous donner des filles à en garnir toute la maison. On diminue la dose : Voilà des garçons !

Ça se règle comme un compteur automatique : « Sans danger. Sans frais. Breveté S. G. D. G. »

Evidemment, évidemment, l'absorption ne suffit pas, comme il ne faudrait pas croire qu'en dédaignant intentionnellement l'« adrénaline », on sacrifierait sur les autels du dieu Malthus.

L'« adrénaline » a fait ses preuves. M. le docteur Robinson ne va pas jusqu'à prétendre qu'il a expérimenté cela pour l'accroissement de sa petite famille. Non. Il a essayé son procédé sur des madames cobayes qui s'en sont très bien trouvées. Elles ont mis au monde des petits ou des petites cobayes avec une précision mathématique.

Cela encourage M. le docteur Robinson à exploiter en grand son merveilleux procédé. Il cherche des dames qui voudraient se prêter à la combinaison. S'il y en avait quelques-unes, par hasard, dans l'assistance qui voudraient partager l'heureux sort des madames cobayes...

Qu'elles se rassurent ! Il n'est pas question de leur demander de mettre au monde des petits ou des petites cobayes. Je m'explique mal. Il se pourrait peut-être tout au plus que l'« adrénaline », ce nouveau de son origine, modifie un peu les intentions créatrices et amène la conception d'un joli petit veau...

Ce serait tout au plus une surprise. Du reste, qu'importe pour la Science s'il apportait comme sexe le résultat annoncé !

***

Est-il besoin de dire que la découverte que nous vulgarisons ici est appelée au plus brillant avenir ?

Il faudra vaincre quelques préjugés, *sans doute, triompher de mesquines* hésitations, mais après, quelle joie pour les familles, quelle sécurité pour la repopulation de la France !

Et puis, désormais, pourquoi ne pas s'attacher à ne plus créer que des garçons ? A quoi bon jeter sur la terre ces pauvres créatures de souffrance que sont les femmes ? N'y a-t-il pas dans la capsule surrénale la solution la plus étonnante du féminisme ? Tout le monde homme ! *Voilà bien l'horizon nouveau !*

Ça fera crier un peu, tout d'abord, mais on s'y habituera.

Qui aurait pu croire que le veau, si modeste jusqu'à présent, allait devenir en quelque sorte le régénérateur de notre race. Je sais bien que c'est au détriment de son rein. Pauvre cher veau !

« Nous l'avons eu votre rein,
Il a tenu dans notre verre ! »

On chantait cela du temps de Musset. On le chantera encore dans les laboratoires de détermination artificielle des sexes où l'on transformera (grâce à M. le docteur Robinson), dans les temps futurs, la hasardeuse tendresse conjugale en *appareil de précision, ni plus ni moins que* la carabine Flobert.

WILL.

AU CIRCUIT EUROPEEN D'AVIATION

Deux des victimes et le vainqueur de la 1re étape (Paris-Liège)

(Voir en deuxième page).

CHRONIQUE

LE FORGERON

I

Le Forgeron était un grand, le plus grand du pays, les épaules noueuses, la face et les bras noirs des flammes de la forge et de la poussière de fer des marteaux. Il avait, dans son crâne carré, sous l'épaisse broussaille de ses cheveux, de gros yeux bleus d'enfant, clairs comme de l'acier. Sa mâchoire large roulait, avec des rires, des bruits d'orage qui ronflaient, perclés à la respiration de ses galoches géantes de son soufflet ; et, quand il levait les bras, dans un geste de puissance satisfaite, — geste dont le travail de l'enclume lui avait donné l'habitude, — il semblait porter, exiguë quante ans plus gaillardement encore qu'il ne soulevait « la Demoiselle », une masse pesant vingt-cinq livres, une terrible fillette avec laquelle pouvait seul mettre en danse, de Vernon à Rouen.

J'ai vécu une année chez le Forgeron, toute une année de convalescence. J'avais perdu mon cœur, perdu mon cerveau ; j'étais parti, allant devant moi, me cherchant un coin de paix et de travail où je pusse retrouver ma virilité. C'est ainsi qu'un soir, sur la route, après avoir dépassé le village, j'ai aperçu la forge, isolée, toute flambante, plantée de travers à la croix des Quatre-Chemins.

La lueur était telle que la porte charretière, grande ouverte, incendiait le carrefour, et que les peupliers, rangés en face, le long du ruisseau, fumaient comme des torches. Au loin, au milieu de la douceur du crépuscule, la cadence des marteaux sonnait à une demi-lieue, semblable au galop de plus en plus rapproché de quelque régiment de fer. Puis, là, sous la porte béante, dans la clarté, dans le vacarme, dans l'ébranlement de ce tonnerre, je me suis arrêté, heureux, conscrit déjà, à voir ce travail à regarder ces mains d'homme tordre et aplatir les barres rouges.

J'ai vu, par ce soir d'automne, le Forgeron pour la première fois. Il forgeait le soc d'une charrue. La chemise ouverte, montrant sa rude poitrine, où les côtes, à chaque souffle, marquaient leur carcasse de métal éprouvé, il se renversait, prenait un élan, abattait le marteau. Et cela, sans un arrêt, avec un balancement souple et continu du corps, avec une poussée implacable des muscles.

Le marteau tournait dans un cercle régulier, emportant des étincelles, laissant derrière lui un éclair. C'était « la Demoiselle » à laquelle le Forgeron donnait ainsi le branle, à deux mains, tandis que son fils, un gaillard de vingt ans, tenait le fer enflammé au bout de la pince et tapait de son côté, tapait des coups sourds qu'étouffait la danse folentante de la terrible fillette du vieux. Toc, tic !... toc, toc ! on eût dit la voix grave d'une mère encourageant les premiers bégaiements d'un enfant. La « Demoiselle » valsait toujours, en secouant les paillettes de sa robe, en laissant ses talons marqués dans le soc qu'elle façonnait, chaque fois qu'elle rebondissait sur l'enclume. Une flamme saignante coulait jusqu'à terre, éclairant les crêtes saillantes des deux ouvriers, dont les grandes ombres allongeaient dans les coins sombres et confus de la forge.

Peu à peu, l'incendie pâlit, le Forgeron s'arrêta. Il resta noir, debout, appuyé sur le manche du marteau, avec une sueur au front qu'il n'essuyait même pas. J'entendais le souffle de ses côtes encore ébranlées, dans le grondement du soufflet que son fils tirait d'une main lente.

Le soir, je couchais chez le Forgeron, et je me m'en allais plus. Il avait une chambre libre, au haut, au-dessus de la forge, qu'il m'offrit et que j'accepta. Dès 5 heures, avant le jour, j'entrais dans la besogne de mon hôte. Je m'éveillais au rire de la maison entière, qui s'animait jusqu'à la nuit de sa gaieté énorme.

Sous moi, les marteaux dansaient. Il semblait que la « Demoiselle » me jetât hors du lit, en tapant au plafond, en me traitant de fainéant. Toute la pauvre chambre, avec sa grande armoire, sa table de bois blanc, ses deux chaises, craquait, me criait de me hâter. Et il me fallait descendre.

II

En bas, je trouvais la forge déjà rouge.

Le soufflet ronfonnait, une flamme bleue et rose montait du charbon, où la rondeur d'un metre semblait faire, sous le vent qui crevait la braise.

Cependant, le Forgeron préparait la besogne du jour. Il remuait du fer dans les coins, retournait des charrues, examinait des roues. Quand il m'apercevait, il mettait les poings aux côtes, le digne homme, et il riait, la bouche fendue jusqu'aux oreilles. Cela l'égayait de m'avoir délogé du lit à 5 heures. Je crois qu'il tapait pour taper, le matin, pour sonner le réveil avec le formidable carillon de ses marteaux.

Il posait ses grosses mains sur mes épaules, se penchait comme s'il eût parlé à un enfant, et me disait que je me portais mieux, depuis que je vivais au milieu de sa ferraille.

Et, tous les jours, nous prenions le vin blanc ensemble, sur la planche d'une vieille carriole renversée.

Puis, souvent, je passais ma journée à la forge. L'hiver surtout, par les temps de pluie, j'ai vécu toutes mes heures là. Je m'intéressais à l'ouvrage. Cette lutte continue du Forgeron contre ce fer brut qu'il pétrissait à sa guise me passionnait comme un drame puissant. Je suivais le métal du fourneau sur l'enclume, j'avais de continuelles surprises à le voir se plier, s'étendre, se tordre, parfois même à une cire molle, sous l'effort victorieux de l'ouvrier.

Quand la charrue était terminée, je m'agenouillais devant elle, je ne reconnaissais plus l'ébauche informe de la vieille, j'admirais les pièces, sévère que des doigts souverainement forts les avaient jetées et ajustées ainsi sans le secours du feu.

Parfois, je saurais ce dialogue. A une jeune fille que j'avais aperçue, autrefois, pendant des journées entières, en face de ma fenêtre, tendant de son métier illustré des tuyaux de laitue, sur lesquelles elle attachait, à l'aide d'un fil de soie, des violettes artificielles.

Jamais le Forgeron ne se plaignait. Je l'ai vu, après avoir battu le fer pendant des journées de quatorze heures, rire le soir de son bon rire, en se frottant les bras d'un air satisfait. Il s'était jamais plaint, jamais lâché. Il avait souvent la douleur sur son épaule, et la maison avait craqué. L'hiver, il disait qu'il faisait bon dans sa forge ; l'été, il ouvrait la porte toute grande et laissait entrer l'odeur des roses.

III

Quand l'été vint, à la tombée du jour, j'allais m'asseoir à côté de lui, devant la porte. On était à mi-côte ; on voyait de là toute la largeur de la vallée. Il était heureux de cette immense de terres labourées, qui se perdait à l'horizon dans le lilas clair du crépuscule.

Et le Forgeron plaisantait souvent : il disait que toutes ces terres lui appartenaient, que la forge, depuis plus de deux cents ans, fournissait des charrues à tout le pays. C'était son orgueil. Pas une moisson ne poussait sans lui. Si la plaine était [illegible] mai et jaune en juillet, elle lui devait ce [illegible] changeante. Il aimait les récoltes comme ses filles, revi des grands soleils, levant le poing contre les nuages de grêle qui crevaient. Souvent, il me montrait au loin quelque pièce de terre, et il me racontait en quelle année il avait forgé une charrue pour ce carré d'avoine et de seigle.

A l'époque du labour, il lâchait parfois ses marteaux : il venait au bord de la route, la main sur les yeux, il regardait. Il regardait la famille nombreuse de ses charrues mordre le sol, tracer leurs sillons, en face, à gauche, à droite. La vallée en était toute pleine. On eût dit, à voir les attelages filer lentement, les régiments en marche. Les socs des charrues luisaient au soleil, avec des reflets d'argent. Et lui, levant les bras, m'appelait, me criait de venir voir quelle « corvée bergère » elles faisaient.

Toute cette ferraille retentissante qui sommeillait au-dessous de moi me mettait du fer dans le sang. Cela me valait mieux que les drogues des pharmacies. J'étais accoutumé à ce vacarme, j'avais besoin de cette musique des marteaux sur l'enclume pour m'entendre vivre.

Dans ma chambre, tout animée par les ronflements du soufflet, j'avais retrouvé ma pauvre tête. Toc, toc, — toc, toc ! — c'était là comme le balancier joyeux qui réglait mes heures de travail. Au plus fort de l'ouvrage, lorsque le Forgeron se fâchait, que j'entendais le fer rouge craquer sous les bonds des marteaux endiablés, j'avais une fièvre de géant dans les poignets, j'aurais voulu arracher le monde d'un coup de ma plume.

Puis, quand la forge se taisait, tout faisait silence dans mon crâne ; je descendais et j'avais honte de ma besogne, à voir tout ce métal vaincu et fumant encore.

Ah ! que je l'ai vu superbe, parfois, le Forgeron, pendant les chaudes après-midi !. Il était nu jusqu'à la ceinture, les muscles saillants et tendus, semblable à une de ces grandes figures de Michel-Ange, qui se redressent dans un suprême effort. Je trouvais, à le regarder, la ligne sculpturale moderne que nos artistes cherchent péniblement dans les chairs mortes de la Grèce. Il m'apparaissait comme le héros grandi du travail, l'enfant infatigable de ce siècle, qui bat sans cesse sur l'enclume l'outil de notre analyse, qui façonne dans le feu et par le fer la société de demain. Lui, jouait avec ses marteaux. Quand il voulait rire, il prenait la « Demoiselle » et, à toute volée, il tapait. Alors, il faisait le tonnerre chez lui, dans l'haletement rose du fourneau, je croyais entendre le soupir du peuple à l'ouvrage.

C'est là, dans la forge, au milieu des charrues, que j'ai guéri à jamais mon mal de paresse et de doute.

Emile Zola.

L'ABBÉ LEMIRE contre Mgr Delassus

LE DEPUTE D'HAZEBROUCK FAIT APPEL A LA « JUSTICE ECCLESIASTIQUE » CONTRE LE DIRECTEUR DE LA « SEMAINE RELIGIEUSE » DU DIOCESE DE CAMBRAI

Mgr Delassus, propriétaire-directeur de la « Semaine Religieuse » du diocèse de Cambrai, ayant violemment attaqué dans cet organe M. l'abbé Lemire, député du Nord, ce dernier vient d'écrire à Mgr Delamaire, archevêque coadjuteur de Cambrai, pour demander justice des imputations — jugées par lui diffamatoires — de ce prélat.

C'est M. l'abbé Lemire qui veulut bien nous annoncer hier cette grave nouvelle — *qui nous promet un procès* ecclésiastique fort curieux — en nous donnant quelques explications intéressantes sur l'objet même du débat.

— Mgr Delassus, nous dit le sympathique *député d'Hazebrouck, affirme contre moi* trois choses qui portent atteinte gravement à mon honneur sacerdotal : 1° j'aurais été rayé de la liste des chanoines de la cathédrale de Bourges ; 2° j'aurais encouru la peine canonique de la suspense pour avoir mangé et bu dans des cabarets d'Hazebrouck, enfreignant ainsi une disposition formelle des statuts diocésains ; 3° le curé d'Arnèke aurait usé de son droit en m'empêchant de célébrer la messe dans son église le 7 mai dernier, comme il est vrai qu'il l'a fait dans les circonstances que le « Matin » a très exactement rapportées.

» J'ai écrit à Mgr Delassus pour protester, usant du droit de réponse que m'accorde la loi. Or, le directeur de la « Semaine Religieuse » de Cambrai a bien inséré cette protestation, mais en la faisant suivre de commentaires qui ne font qu'aggraver la diffamation dont je me plaignais et par conséquent le préjudice que me cause cette diffamation.

Or, il y a à Cambrai un archevêque qui est le défenseur naturel de l'honneur de ses prêtres. Il incombe à l'administration diocésaine de juger si les imputations de Mgr Delassus sont ou ne sont pas justifiées, et en second lieu, subsidiairement, si en aggravant le tort qu'il m'a fait, il le répare...

» Sur l'objet même du débat, voici ce que j'ai à dire :

» En ce qui concerne ma prétendue radiation *de la liste des chanoines* de la cathédrale de Bourges : Mgr Delassus prétend avoir entre les mains une lettre par laquelle Mgr d'Harangier, protonotaire apostolique et doyen du chapitre de Bourges, l'informe que cette radiation a été obtenue de l'archevêque de Bourges, Mgr Dubois, à la suite d'une requête que lui-même aurait adressée au nom du chapitre à Sa Grandeur.

» Je ne connais pas cette lettre. Et pour moi, je n'ai reçu de l'autorité religieuse de Bourges aucun avis de la mesure, à la vérité bien extraordinaire, dont il s'agit. Or, je vous le demande, est-il admissible, au regard de l'équité et du bon sens, que je sois ainsi destitué, sans notification directe, sans motif, sans justification possible de ma part, d'une dignité qui me fut officiellement conférée ? Je ne le pense pas.

» En ce qui concerne la suspense que j'aurais encourue : premièrement : Si je suis suspens pour avoir bu et mangé dans des cabarets d'Hazebrouck, comment se fait-il que Mgr Delassus limite son zèle à dénoncer l'abbé Lemire, et n'anathématise pas également le curé et les vicaires d'Hazebrouck comme aussi les ecclésiastiques directeurs de jeunesses catholiques *qui ont fait exactement* la même chose ? Il n'est peut-être pas un seul hôtel ou cabaret d'Hazebrouck — le Gaulois, le Damier, l'Estaminet de la basse-ville, la Fleur de lys, l'hôtel de France — où d'autres ecclésiastiques *n'aient bu et mangé dans les* mêmes conditions.

» Deuxièmement : Depuis dix-huit ans que j'ai l'honneur d'être député, j'assiste régulièrement aux banquets des sociétés d'agriculture et des comices agricoles d'Hazebrouck, de Cassel et de Steenvorde. Et ces banquets ont toujours lieu « in popinis », selon l'expression des statuts diocésains. N'est-il pas étrange que l'on ait attendu dix-huit ans pour trouver à redire à cela ?

» Troisièmement, suis-je vraiment en faute ? Pas le moins du monde. Ne tombe-t-il pas, en effet, sous le sens que ce que les statuts diocésains défendent aux ecclésiastiques sous peine de suspense, c'est de boire et manger dans les salles — ouvertes au public — des hôtels, restaurants, etc. Or, ce n'est jamais dans ces salles qu'ont eu lieu les repas auxquels j'ai assisté. Notamment, le punch que Mgr Delassus me reproche d'avoir offert récemment aux membres de mon comité, a eu pour cadre la cour de l'hôtel de France aménagée pour la circonstance, et seuls mes invités y pouvaient pénétrer. Dans ces conditions, une cour, une salle, un local quelconque ont toujours été considérés comme le prolongement du domicile.

» Mgr Delassus m'accuse, il est vrai, de *m'être montré la dans la compagnie d'hommes* « trop connus », et l'on sait ce qu'il entend par là. Mais d'abord cela n'a rien à voir avec l'article des statuts diocésains qu'il invoque. Et ensuite, je lui dénie absolument le *droit d'insinuer des qualificatifs moraux*, en conséquence de qualificatifs politiques.

» Quant à l'affaire d'Arnèke, j'en ai saisi l'autorité diocésaine dans la personne du vicaire général, archidiacre des Flandres. Il n'est pas douteux que le doyen d'Arnèke ait outrepassé son droit, en m'interdisant publiquement, un dimanche, et sans nul motif, de célébrer la messe dans son église. En agissant ainsi, il me déclarait devant tous indigne de monter à l'autel. Il se constituait mon juge. Or, je ne relève comme prêtre que de mon évêque. Le droit du curé en pareil cas, s'il ne connaît pas le prêtre qui demande à dire la messe, c'est d'exiger que celui-ci produise son celebret. Ce n'était pas le cas, et d'ailleurs le doyen d'Arnèke n'a rien exigé de moi. Il m'a opposé une fin brutale de non recevoir et sans même alléguer aucun motif.

» Or, savez-vous pourquoi il a fait cela ? Je vais vous le dire. Ce petit complot avait été organisé la veille chez un richard de l'endroit, lequel annonça la chose, vingt-quatre heures à l'avance, à un de mes amis. La complicité d'un vicaire, qui fut mon élève, permit *d'influencer le vieux curé qui, sans doute,* s'effraya à la pensée que s'il ne marchait pas, il en pourrait résulter pour ses œuvres quelque dommage. Le veau d'or, hélas ! est toujours debout.

» *Quoi qu'il en soit, toute cette affaire* est maintenant soumise à l'autorité diocésaine de Cambrai. Et j'ai pleine confiance. Je ne peux pas croire que Mgr Delamaire, qui fut après mon élection le premier curé à m'inviter à prêcher dans son église, quand il n'était encore que curé de Notre-Dame de Berck, refuse, aujourd'hui qu'il est mon archevêque, de me rendre justice. »

Nous verrons bien si la confiance du bon abbé Lemire est justifiée.

A LILLERS

APRES L'INCENDIE DE LA MAIRIE

L'installation des services municipaux à l'Orphelinat Fanien.

La perspective de la manifestation qui s'est déroulée hier à Lillers, où les organisations coopératives socialistes et syndicales sont venues fêter l'inauguration de l'Usine de M. d. G., causait depuis plusieurs jours, dans la petite ville, une assez vive émotion. Les tranquilles bourgeois qui, le soir, après la partie de piquet, s'entretiennent gravement de la politique européenne qu'ils discutent avec une compétence qu'il ne faudrait pas essayer de contester, quittaient ce sujet important pour parler, non sans effarement, de la venue des leaders socialistes.

Nous vivons, pensaient-ils, en des *temps* bien troublés. Que d'émotions, en quinze jours ! A peine celle que causa l'incendie de la mairie commence-t-elle à se calmer, que voici s'avancer les drapeaux rouges et la révolution. Le ciel de Lillers ne s'empourprera-t-il pas dimanche encore, de sinistres lueurs ?

Que les bons bourgeois se rassurent. C'est à une démonstration pacifique qu'étaient conviés nos camarades et la révolution à laquelle ils songent c'est celle qui s'opèrera par la transformation des conditions du travail en assurant la production par les producteurs eux-mêmes, comme l'a réalisée à Lillers la M. d. G. dans son usine modèle.

Et *nous* ne parlerons aujourd'hui d'incendies que pour dire ce qu'il advint de l'administration municipale de Lillers depuis que les flammes la chassèrent du bâtiment de la Grand' Place.

Un sauvetage utile

On sait dans quelles circonstances la Mairie fut détruite par un terrible sinistre le dimanche de la Pentecôte. On a raconté le dévouement dont tous firent preuve pour éviter que le fléau ne réduise en cendres tout le quartier de la Place. Mais les conséquences les plus importantes de cet incendie ne furent pas les effets matériels de la flamme : ce fut la perturbation qu'il devait apporter dans les services administratifs. C'est ce que nous avons voulu préciser.

Disons de suite que dans l'affaire les rouages essentiels de ces services, nous voulons dire les actes de l'Etat-Civil, n'ont pas souffert et leur sauvetage a épargné de graves complications.

C'est le secrétaire de mairie lui-même, M. Serniclet, qui a opéré ce sauvetage. Ce dévoué fonctionnaire prenait tranquillement son café, le dimanche 4 juin, à 2 heures et demie, quand un violent coup de sonnette le fit sursauter : « Vite, lui cria-t-on, quand il s'en fut ouvrir ; le feu est à la mairie ».

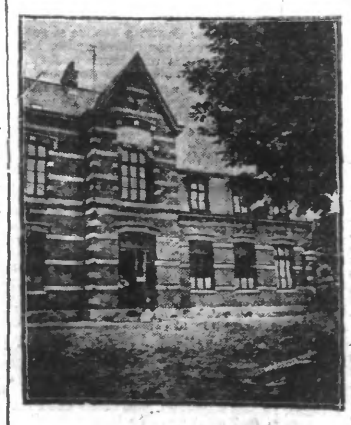

L'orphelinat où sont installés provisoirement les services de la mairie

D'un bond il fut sur la place. Déjà les flammes crevaient les carreaux. Comme dans un Kaléidoscope M. Serniclet vit ses registres détruits, le travail formidable de leurs reconstitution, les recherches patientes... et il pénétra dans la fournaise. De courageux ouvriers le suivirent. Et les chariots des pompiers, sans encombre, tout mettre hors d'atteinte.

A la recherche d'un logis

Mais si les papiers étaient sauvés, ils ne s'en trouvaient pas moins sur le pavé, et les employés aussi ; lieu peu propice à la bonne marche de l'administration. Il fallut songer à les caser.

La première idée fut de les loger dans un établissement appartenant à M. Delelis Fanien et où déjà on avait installé les services de la mairie lorsqu'on dut, il y a 19 ans, les déménager pour laisser la place aux ouvriers chargés de la restauration de l'immeuble.

Mais, en 20 ans, les situations changent et on s'aperçut que si, à la rigueur on avait pu se contenter de cet abri en 1892, il était plutôt insuffisant à l'heure actuelle. Il fallut chercher autre chose.

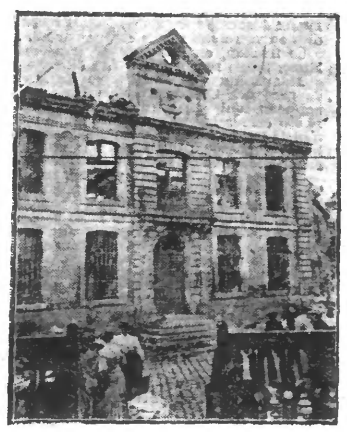

L'ancienne mairie

On pensa alors à l'école des Frères, écoles désaffectée, et des pourparlers s'engagèrent avec l'administration des domaines, propriétaire de cet immeuble, pour le prendre en location. Déjà la direction des domaines avait donné un avis favorable quand quelqu'un s'avisa qu'une moitié du bâtiment de l'Orphelinat Fanien était libre et pourrait peut-être faire l'affaire.

Installation provisoire

L'Orphelinat Fanien, créé en 1895, par M. Achille Fanien, est situé à deux pas de la Place. Il est divisé en deux parties : l'une *affectée aux garçons*, l'autre aux filles. Seule la première partie est occupée par une vingtaine de bambins sous la garde de deux sœurs détachées de l'Hospice. Ils y attendent l'âge d'entrer en apprentissage. Quant aux filles, le bureau de bienfaisance préfère les placer dehors.

M. Fanien, *sollicité, consentit à céder la* partie libre de l'Orphelinat et la Mairie s'y installa. C'est là que nous avons rencontré le secrétaire, M. Serniclet, qui a bien voulu nous faire les honneurs de son installation provisoire... *qui durera sans doute longtemps.*

De chaque côté du vestibule s'ouvre deux portes : à droite les bureaux de l'Etat-Civil ; à gauche le secrétariat ; mais les pancartes indicatrices sont surmontées d'autres inscriptions qui placent l'Etat-Civil sous la protection de Ste-Marie-Adèle et le secrétariat sous celle de Ste-Malvina. Ces pieux voca-